

plan stratégique 2016 – 2020



CANADIAN ASSOCIATION
FOR COMMUNITY LIVING

ASSOCIATION CANADIENNE POUR
L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Diversity includes. On se ressemble.

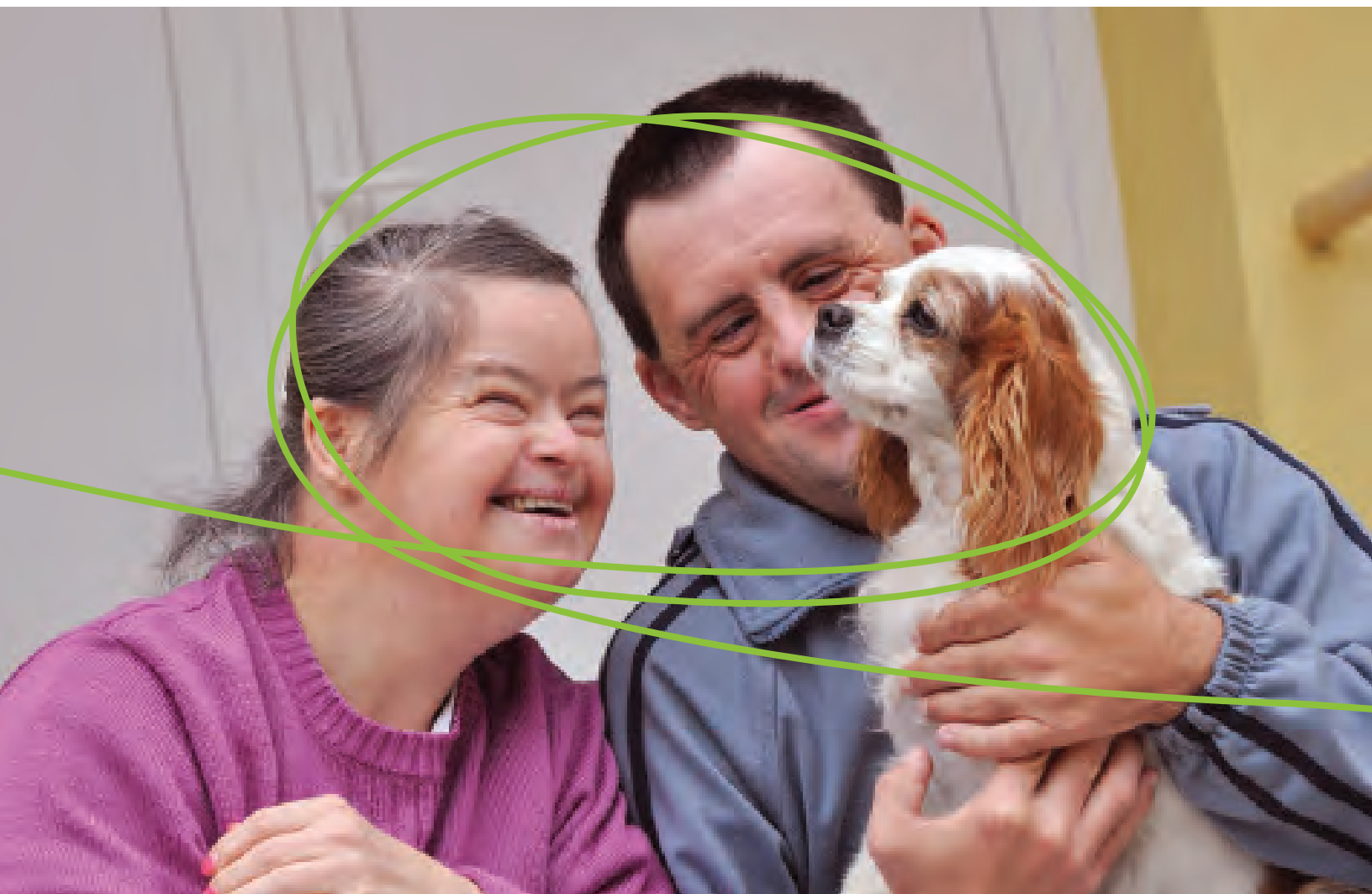


table des matières

Introduction	1
Fondements	3
Vision	3
Mission et valeurs	3
Principes	4
Perspective familiale	5
Nos rôles	6
Renforcement des familles	6
Défense des droits	6
Transformation des communautés	6
Capacité organisationnelle	6
Communications stratégiques	6
Priorités 2016-2020	7
Objectifs prioritaires 2016-2020	9
Capacité juridique	9
Intégration scolaire	9
Sécurité du revenu	9
Emploi	9
Soutien aux familles	10
Mesures de sauvegarde pour l'aide médicale à mourir	10
Communautés sécuritaires et inclusives	10
ACIC et renforcement de la fédération	10



introduction

Près de 750 000 Canadiens et Canadiennes vivent avec une déficience intellectuelle, et des millions d'autres les accompagnent, que ce soit des parents, des amis ou des défenseurs de leurs droits. Le potentiel d'intégration est plus visible que jamais à l'horizon, et à ce titre, les individus, les familles et les dirigeants communautaires font œuvre de pionniers. De nouvelles voies se dessinent pour favoriser une intégration de qualité en éducation et dans le marché du travail et pour stimuler la participation et le sentiment d'appartenance dans les communautés de l'ensemble du pays.

En 2016, l'isolement, l'exclusion, la pauvreté et la victimisation sont cependant encore la norme pour beaucoup trop de personnes ayant une déficience intellectuelle — pour la majorité d'entre elles, en fait. Les violations des droits de la personne et la discrimination systémique à l'endroit des personnes ayant une déficience intellectuelle persistent au Canada et partout sur la planète, même si le Canada et plus de 150 autres États parties ont ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies.

En réalité, dans un certain nombre de secteurs, on craint que les avancées réalisées sur le plan de l'éducation, de la désinstitutionnalisation et des services de soutien communautaires soient maintenant menacées, et les dérapages sont manifestes. Pour refléter le sentiment croissant qu'ont les familles et nos associations membres partout au pays quant à la précarité grandissante des possibilités d'intégration à la vie communautaire, l'Association canadienne pour l'intégration communautaire (ACIC) choisit de réorienter ses priorités et d'adopter de nouveaux rôles. Nous désirons montrer la voie en aidant les Canadiens à faire face à la menace et à bâtir un Canada complètement inclusif.



À titre de mouvement national qui s'exprime en faveur de l'intégration pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille, l'ACIC montre la voie et aide les Canadiens et Canadiennes à bâtir un Canada inclusif. Elle s'efforce de le faire en renforçant les familles, en défendant les droits et en transformant les communautés en espaces où tout un chacun a une place.

Le Cadre stratégique 2016-2020 de l'ACIC est conçu pour transformer notre engagement en gestes concrets. Mis en œuvre dans nos cinq organisations nationales, ce plan misera sur des efforts sans précédent pour faire progresser l'intégration dans les domaines de la capacité juridique, de l'intégration scolaire, de la sécurité du revenu, de l'emploi, du soutien aux familles, des mesures de sauvegarde pour l'aide médicale à mourir et des communautés sécuritaires et inclusives. Il permettra également de travailler au renforcement des principales activités et des partenariats de nos organisations nationales.

Pour faire une véritable différence de 2016 à 2020, notre plan comprend les éléments suivants :

- **Fondements** : notre vision, notre vision, nos valeurs, nos principes et la perspective familiale
- **Maintien des rôles principaux et généraux** en vue de réaliser nos priorités stratégiques et de préserver notre efficacité et notre durabilité
- **Priorités stratégiques 2016-2020** pour encadrer notre orientation et guider les investissements stratégiques
- **Objectifs prioritaires 2016-2020**

La famille de l'ACIC regroupe à la fois ses membres et ses organisations nationales. À l'échelle du pays, elle compte plus de 40 000 membres individuels, 400 associations locales et 13 associations provinciales et territoriales pour l'intégration communautaire. Elle fait partie d'une fédération internationale et est membre d'Inclusion Inter-Americana et d'Inclusion International.

Les organisations nationales qui font partie de l'ACIC sont *l'Association canadienne pour l'intégration communautaire (l'ACIC nationale)*, *l'Institut de recherche et de développement sur l'intégration et la société (IRIS)*, *la Fondation de l'ACIC*, *Inclusive Education Canada (IEC)* ainsi que *Prêts, disponibles et capables (PDC)*.

fondements

vision

Un Canada inclusif dans lequel les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille ont une valeur égale et peuvent participer pleinement à tous les aspects de la société.

mission

L'Association canadienne pour l'intégration communautaire est une association de familles qui aide les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille à être des chefs de file pour la promotion de l'intégration dans leur propre vie et dans leur communauté. Nous atteignons ces objectifs au Canada et dans le monde en faisant circuler de l'information, en encourageant le leadership en intégration, en engageant les dirigeants communautaires et les décideurs, en favorisant l'innovation et en appuyant la recherche.

Nos objectifs sont de réaliser la pleine participation dans la vie communautaire, d'éliminer la marginalisation et la discrimination en raison de la déficience intellectuelle, de favoriser le respect de la diversité et de faire avancer les droits de la personne de manière à assurer l'égalité de tous les Canadiens.

valeurs

Respect

Dignité

Autodétermination

Diversité

Justice

Responsabilité
mutuelle

Intégration

Courage
moral

Droits de la
personne

Égalité



principes

- Tous les membres de l'espèce humaine sont des personnes à part entière. Notre essence humaine ne peut pas être réduite à des mots, des étiquettes, des catégories, des définitions ou des modèles génétiques. Chaque personne est unique. Personne ne peut être remplacé ou copié. Toutes les personnes sont ineffables.
- Toutes les personnes ont droit au respect. Le respect exige la reconnaissance de leur dignité et une préoccupation pour leur dignité. La dignité humaine est fragile et doit être protégée contre tout mauvais traitement.
- Toutes les personnes ont une dignité inhérente. Elle nous appartient parce que nous existons. La dignité n'est pas une qualité que l'on gagne ou que l'on reçoit.
- Toutes les personnes ont une dignité inaliénable. La dignité ne peut pas être ignorée, diminuée ou enlevée de manière légitime.
- Toutes les personnes ont une dignité égale. La dignité ne dépend pas de caractéristiques physiques, intellectuelles ou autres. Elle ne dépend pas non plus des opinions d'autres gens relativement à ces caractéristiques.
- Toutes les personnes ont une valeur innée et égale. Notre valeur en tant que personne n'est ni acquise ni accumulée. Elle n'est pas liée à l'état de santé ou à une autre caractéristique génétique ou personnelle.
- Toutes les personnes ont la capacité innée de se développer et de s'exprimer. Toutes les personnes ont droit à la nourriture et à l'enrichissement intellectuel, social, affectif et spirituel.
- Toutes les personnes ont droit à l'égalité d'accès et d'opportunité. L'égalité exige la protection contre tous les types de discrimination ou de mauvais traitements ainsi que l'accès aux soutiens nécessaires à la pleine participation.

perspective familiale

Notre vision et la résolution que nous avons prise s'appuient sur l'expérience et les aspirations des familles qui se battent sans relâche pour le droit à l'égalité, la pleine citoyenneté et l'intégration des personnes ayant une déficience intellectuelle. Les familles sont au cœur de l'organisation nationale et du mouvement. Par « familles », nous entendons deux personnes ou plus qui habitent ensemble ou non et qui sont unies par les liens du sang, du mariage, de l'adoption ou d'un engagement à se soutenir mutuellement.

Lors de la mise en œuvre du plan stratégique 2016-2020, notre « Perspective familiale » continuera de fournir une direction à l'ensemble des stratégies et efforts.

Les principes directeurs suivants demeureront prépondérants :

- Les familles sont la pierre angulaire de l'intégration à la vie communautaire et des communautés inclusives.
- Le soutien et le renforcement des familles diversifiées contribuent au bien-être de la communauté dans son ensemble.
- Puisque ce sont les familles qui apportent le plus de continuité dans la vie de leurs fils et leurs filles ayant une déficience intellectuelle, il importe d'honorer et de soutenir ce rapport.
- Les politiques doivent être conçues pour renforcer toutes les familles, pour respecter et honorer toutes les familles, et pour favoriser l'intégration à tous les aspects de la vie familiale et communautaire.



nos rôles

Pour faire avancer l'intégration des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille, l'ACIC continue de remplir les rôles généraux qui suivent :

1. Renforcement des familles

L'ACIC renforce les familles en les aidant à se prévaloir des meilleures options et des meilleurs choix possibles pour leur enfant ou le membre de leur famille qui a une déficience intellectuelle. Par l'entremise de notre réseau national de familles et de proches aidants, nous nous efforçons de renforcer les familles en les aidant à rêver, en les rapprochant d'autres familles qui les comprennent et qui ont de l'expertise, de même qu'en apportant du soutien aux familles qui naviguent à travers des systèmes complexes pour obtenir des services.

2. Défense des droits

En tant qu'organisation nationale, nous défendons les droits en travaillant à l'élaboration de politiques et en sensibilisant la population. Nous intervenons aussi à l'occasion dans des causes judiciaires où les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille sont en jeu.

3. Transformation des communautés

Nous transformons les communautés en promouvant le leadership communautaire et en incitant les secteurs clés à adopter des pratiques d'intégration.

Nous collaborons entre autres avec les éducateurs, les travailleurs de la santé et les villes et nous leur fournissons les outils et les renseignements requis pour qu'ils deviennent plus inclusifs, de telle sorte que tous puissent participer et avoir un sentiment d'appartenance.

Pour veiller à la pérennité et à l'efficacité des organisations nationales de l'ACIC, l'ACIC continuera de jouer deux rôles fondamentaux transversaux :

4. Capacité organisationnelle

L'ACIC investit dans la direction du conseil, le développement des employés et des bénévoles, les partenariats stratégiques et la collaboration avec les associations provinciales et territoriales de manière à augmenter la capacité et remplir sa mission. Elle adhère aux principes d'une organisation apprenante et possède un processus et des mécanismes internes efficaces pour favoriser la réflexion et apporter des améliorations.

5. Communications stratégiques

Nous utilisons les plateformes en ligne, les médias sociaux et la sensibilisation pour : engager les Canadiens et Canadiennes dans un dialogue continu; partager et promouvoir la parole et l'expérience passionnées des individus et des familles concernant nos enjeux prioritaires; présenter nos initiatives et leur impact; et faire entendre fréquemment et avec constance la voix des dirigeants de l'ACIC, des familles et des membres.

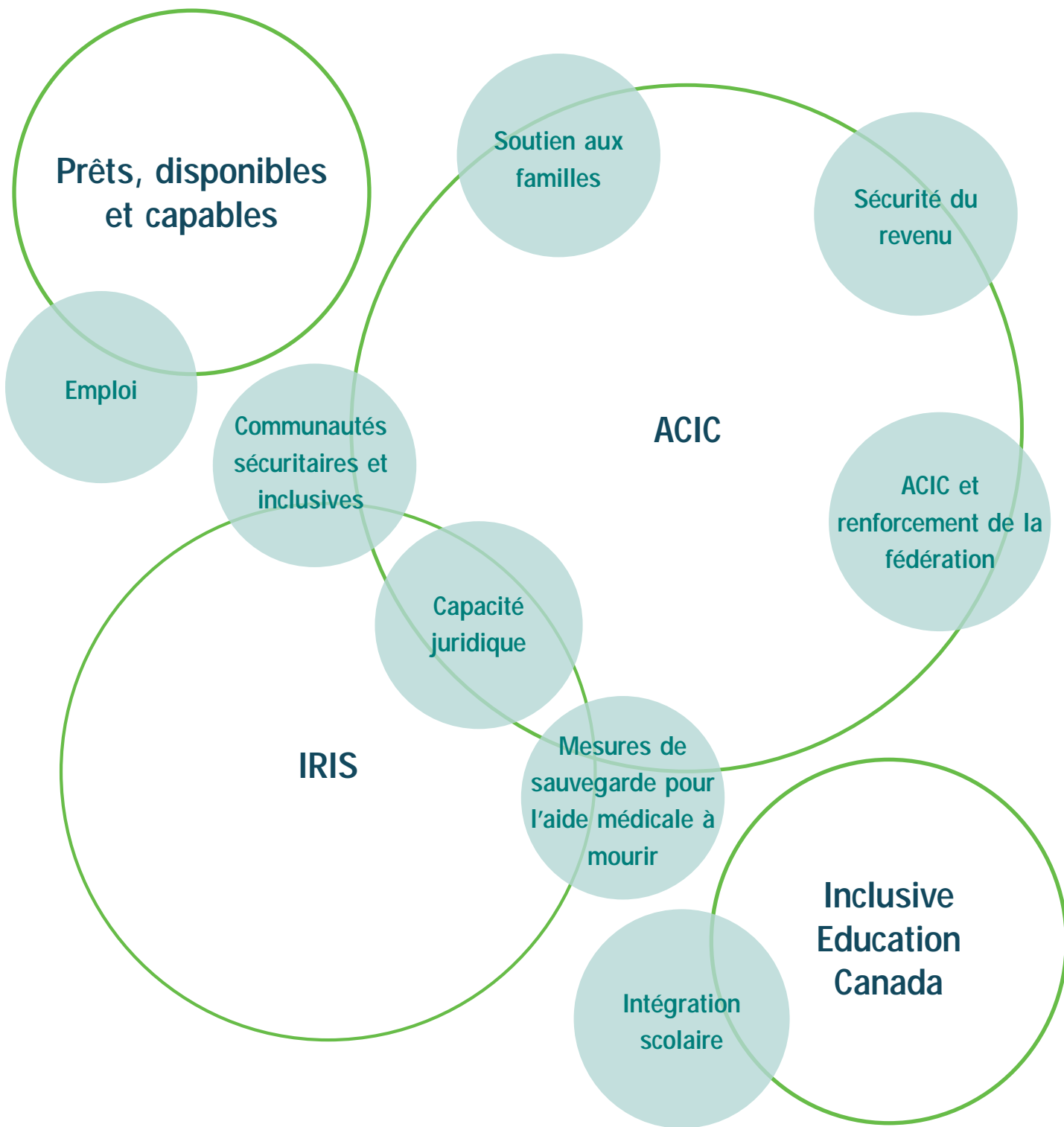
priorités 2016-2020

Notre cadre stratégique cherche à combattre des obstacles persistants à l'intégration avec lesquels les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille doivent composer leur vie durant.

LES FAITS:

- Les personnes ayant une déficience intellectuelle sont systématiquement privées du droit d'être maître de leur destin en raison de la tutelle et des lois et systèmes encadrant la prise de décision au nom d'autrui;
- 60 % des enfants et des jeunes ayant une déficience intellectuelle sont privés du droit à l'intégration scolaire et à une éducation de qualité, ce qui entraîne des répercussions négatives sur la qualité de vie, l'état de santé, le revenu et les perspectives d'emploi;
- La pauvreté est largement répandue (75 %) chez les adultes ayant une déficience intellectuelle, ce qui réduit de manière significative la sécurité du revenu et les soutiens liés à l'incapacité qui sont nécessaires pour garantir une bonne vie en communauté;
- À peine 25 % des personnes ayant une déficience intellectuelle sont incluses dans la main-d'œuvre régulière en dépit des engagements pris par le gouvernement et les entreprises pour favoriser l'équité en matière d'emploi et l'intégration en milieu de travail;
- Les familles qui comptent une personne ayant une déficience intellectuelle sont confrontées de manière disproportionnée à la pauvreté, à l'exclusion de la population active et à l'exclusion sociale dans leur communauté et ne disposent pas des mesures de soutien nécessaires;
- Compte tenu des contestations judiciaires qu'entraîne déjà le projet de loi C-14, on risque de voir reculer les mesures de sauvegarde qui protègent les personnes vulnérables de l'incitation au suicide et la perception répandue selon laquelle la vie de certaines personnes ne vaudrait pas la peine d'être vécue;
- Les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille doivent composer avec des obstacles systémiques pour obtenir des services et des mesures de soutien communautaires qui s'avèrent indispensables à leur intégration. Les facteurs sous-jacents comprennent un manque de leadership communautaire, des connaissances insuffisantes sur les politiques et les pratiques d'intégration et des approches désuètes pour la prestation de services — y compris celles mises de l'avant par les associations locales pour l'intégration communautaire.

De 2016 à 2010, les cinq organisations nationales de l'ACIC aborderont ces enjeux en agissant dans huit domaines prioritaires :



objectifs prioritaires 2016-2020

CAPACITÉ JURIDIQUE

NOTRE OBJECTIF POUR 2020 :

Un engagement politique pour élaborer un cadre législatif inclusif dans trois provinces et territoires et une plateforme pour mener une campagne mondiale.

NOTRE VISION :

Le droit à l'égalité, l'autodétermination, la pleine citoyenneté, la reconnaissance valorisante et le respect des autres sont reconnus et garantis sur le plan juridique pour toutes les personnes ayant une déficience intellectuelle.

SÉCURITÉ DU REVENU

NOTRE OBJECTIF POUR 2020 :

L'inclusion d'une perspective sur l'incapacité dans la stratégie fédérale de réduction de la pauvreté.

NOTRE VISION :

Les Canadiens et Canadiennes ayant une déficience intellectuelle ont le revenu et les ressources nécessaires pour assurer une bonne qualité de vie et leur pleine participation à tous les aspects de leur communauté.

INTÉGRATION SCOLAIRE

NOTRE OBJECTIF POUR 2020 :

Une stratégie nationale pour faire progresser l'intégration scolaire partout au Canada.

NOTRE VISION :

Toutes les personnes ayant une déficience intellectuelle sont complètement intégrées à l'enseignement régulier avec leurs pairs en plus d'avoir accès aux mesures de soutien adéquates de la petite enfance jusqu'à l'éducation postsecondaire et à l'éducation permanente pour adultes.

EMPLOYMENT

NOTRE OBJECTIF POUR 2020 :

Un engagement du gouvernement fédéral à soutenir l'initiative Prêts, disponibles et capables.

NOTRE VISION :

Les adultes en âge de travailler qui ont une déficience intellectuelle sont aussi nombreux à occuper un emploi que dans la population générale.

SOUTIEN AUX FAMILLES

NOTRE OBJECTIF POUR 2020 :

Un rôle clairement défini pour l'ACIC dans le soutien qu'elle apporte aux familles dont un membre a une déficience intellectuelle.

NOTRE VISION :

Les familles ont accès aux mesures de soutien et aux possibilités dont elles ont besoin pour assurer l'intégration, tout au long de leur vie, des membres de leur famille ayant une déficience intellectuelle, et garantir leur bien-être socioéconomique familial.

VILLES SÉCURITAIRES ET ACCUEILLANTES

NOTRE OBJECTIF POUR 2020 :

Une initiative nationale afin de transformer les logements et les mesures de soutien pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

NOTRE VISION :

Toutes les personnes ayant une déficience intellectuelle sont tout à fait intégrées à leur communauté, ont un accès complet aux soins de santé et aux autres services publics et sont à l'abri de la violence et des mauvais traitements.

MESURES DE SAUVEGARDE POUR L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

NOTRE OBJECTIF POUR 2020 :

Les mesures de sauvegarde sont maintenues et élargies de manière à inclure les évaluations de la vulnérabilité.

NOTRE VISION :

Le droit inhérent à la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle est garanti pour toutes les personnes ayant une déficience intellectuelle.

ACIC ET RENFORCEMENT DE LA FÉDÉRATION

NOTRE OBJECTIF POUR 2020 :

L'intérêt et l'appui de la population à l'égard de nos valeurs, de notre vision, de notre mission et de la poursuite de notre impact.

NOTRE VISION :

Fortes d'un leadership commun et d'efforts partagés, les organisations nationales de l'ACIC et la fédération de l'ACIC ont un impact tant local que mondial et font avancer notre vision de l'intégration. L'histoire et la force de l'ACIC comme mouvement pour les droits de la personne et l'évolution sociale inspirent les Canadiens et Canadiennes qui célèbrent notre cause et y adhèrent.

Fondée en 1958, l'Association canadienne pour l'intégration communautaire est un organisme de bienfaisance national enregistré. Le numéro d'enregistrement à titre d'organisme de bienfaisance est : 10684 2545 RR0001.

Canadian Association for Community Living
Centre for Social Innovation
215 Spadina Ave, Suite 400
Toronto, ON M5T 2C7
www.cacl.ca

 Canadian Association for Community Living

 @CACL_ACIC



CANADIAN ASSOCIATION
FOR COMMUNITY LIVING

ASSOCIATION CANADIENNE POUR
L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Diversity includes. On se ressemble.